CONCERTINA

JOURNÉE INTER PROFESSIONNELLE

ART CULTURE ENFERMEMENTS

Les essentiels des projets art, culture, enfermements

Synthèse de l'atelier
Élaborer ensemble
Journée interprofessionnelle Concertina
À quoi bon des poètes dans les lieux d'enfermement ?
Dieulefit – 27 juin 2024

Sont présent·es des professionnel·les développant des projets art, culture et santé, justice (pénitentiaire et PJJ), social, avec des personnes privées de liberté ou dont la liberté est réduite.

Pourrait-on rédiger une charte, ou un texte, quelques "essentiels" qui nomment des attentions voire des règles à respecter pour bien ou mieux faire aboutir les projets artistiques et culturels en milieux fermés ? L'exercice s'appuie sur l'expérience de chacun·e, et entend les spécificités communes ou propres à chaque contexte d'enfermement.

Réuni·es pour un exercice d'élaboration collective, les participant·es à la journée réfléchissent individuellement et collectivement à leurs pratiques professionnelles en lien avec des personnes privées de liberté Ces articles disent ce qui est et ce qui pourrait être.
Entre guillemets : citations des participant·es.

1_ Les projets art et culture en milieu fermé participent **de l'émancipation et des apprentissages des personnes**. Ils offrent la possibilité d'un en-commun, d'appréhender l'esthétique comme dimension de vie, de porter attention à la sensibilité, l'imaginaire, la créativité, de développer l'esprit critique.

« Partages et expressions des vulnérabilités »
« Intégrité de la personne, épanouissement, contact avec sa profondeur »
« Prendre confiance en soi »

2_ Les projets art et culture concernent **le singulier et le pluriel**, l'individu et le groupe, la personne en situation d'enfermement, ses proches et les personnels des établissements, leurs partenaires. Le projet est dedans et dehors.

« Les personnes sont trop souvent considérées comme des objets, on veut des sujets »
« Penser les chaines de participants »

3_ Il est nécessaire de **travailler sur les préjugés et les représentations**, portés sur les lieux d'enfermement et les personnes résidant dans ces lieux. Nécessaire aussi, de travailler sur les peurs, le regard des autres et les préjugés des personnes du dedans.

« Impliquer tout le monde, créer de l'horizontalité »
« Emmener les artistes dans les bureaux de l'administration »
« Faire des ateliers artistiques pour les personnels »

4_ Les projets art et culture font **vivre un espace de démocratie**. Les responsabilités existent à chaque échelon et sont complémentaires : Etat, collectivités, établissements, personnels, acteurs. Les conventions, les attendus politiques, les appels à projets et les feuilles de route des projets ou des dispositifs art et culture se doivent d'être transparents, partagés et régulièrement questionnés. Les directeurs/directrices des établissements concernés sont pleinement investis, et les projets culturels développés s'intègrent au projet global de l'établissement.

« Fabrique collective d'humanité »
« Déplacements des publics en milieux fermés ou des bénéficiaires (in/out), pas facile mais ne pas renoncer »

5_ Connaitre les cadres de l'exercice mais savoir en sortir
Manque de cadres ou cadres imposés ? Les projets et ceux qui les initient ont besoin de régularité, de temps longs, de partenariats horizontaux avec les institutions et les participants.
Les politiques culturelles, les ministères concernés, ainsi que les collectivités locales, doivent préalablement avoir chacun défini des objectifs clairs et des moyens adaptés en matière de soutien aux projets culturels dans les lieux d'enfermement.

« Culture-Santé n'est pas une prestation mais une convention, un cadre avant un appel à projet : qui a lu la convention ? »
« Pour l'administration l'artiste est dans une case et une fonction : en sortir pour que ça marche ! »
« Clarification et simplification des demandes de financement »
« Manque d'effectif, de personnel soignant dans les services »
« Une équipe culturelle interne soutenue par une politique d'établissement »
« ne pas rester seul, redoubler de créativité et savoir rebondir »

6_ Les projets art, culture en milieux fermés offrent **des espaces de liberté, de plaisir, d'évasion.**
Veiller à développer un climat de confiance, créatif, bienveillant, encourageant, convivial.

« Partage d'expérience, d'aventure, plaisir, émerveillement »
« Se dévoiler soi-même, créer du jeu, écrire, ouvrir la parole, humour, amener la confiance (tutoiement, parler de soi…) »
« Débattre échanger, donner du sens »
« Espace hors temps protégé, espace des possibles »

7_ Construire des **pratiques performatives au bénéfice des professionnels et des projets : formation, réflexion, recherche, bilan, traces** :
La mise en réseau des acteurs à l'échelle d'un territoire est indispensable pour qualifier les acteurs et les projets, pour échanger les bonnes pratiques, pour réfléchir collectivement à la portée des actions et à leur pertinence.
Il y a nécessité à renforcer la coordination territoriale.
La formation (sessions, rencontres, colloques, journées professionnelles…) dans le champ social, culturel, artistique, alimente la réflexion des équipes concevant et conduisant les projets.
La recherche autour des finalités (sens de l'action, inter-relations, développement du sensible, ouverture au monde et aux autres) donne au projet un goût d'aventure.
Les temps de bilan critique au-delà du simple rapport d'activité, sont indispensables.
Conserver des traces des projets, les transformer en ressources accessibles à tous nourrit le réseau.

« Mise en réseau, inter-connaissance »
« alimenter une dynamique collective de mise en lumière et en valeur des démarches artistiques dans les établissements fermés »
« On est parfois étonné que les problèmes des référents culture soient les mêmes en détention, à l'hôpital ou en EHPAD… D'où l'intérêt de se rencontrer »

8_ La **co-construction des projets est fondamentale**. Les cadres de travail sont si tendus que personne n'imagine plus pouvoir travailler de manière isolée. Plus encore, c'est l'exigence de la coopération qui garantit la fiabilité du projet artistique et culturel. L'articulation entre les différents champs et les différents intervenants doit être clairement définie, selon les compétences de chacun.

« On ne peut négliger le temps nécessaire : se réunir, se parler, contribuer, observer, être en veille »
« Etre attentif à ce qui se dit, entendre les petits parleurs et même les silencieux »
« Comment préparer le terrain en amont du projet pour qu'il arrive sur un terreau favorable ? »
« Réduire les lourdeurs institutionnelles et administratives, entrée-sortie du matériel »
« Avoir des projets qui intègrent les détenus ou patients et les personnels »

9_ L'**éducation artistique et culturelle** et l'objectif de sa généralisation (100% EAC) mobilisent une ambition de l'Etat. Pour faciliter sa mise en oeuvre, les projets se déclinent via trois piliers : voir / faire / interpréter. Les projets art, culture, enfermements pourraient-ils bénéficier du même triptyque ?

« La culture donne à vie des représentations plurielles du monde, permet la rencontre avec des artistes, favorise la participation et l'inscription dans un processus de création ; elle conduit à s'ouvrir aux autres. »
(Extrait protocole Culture-Justice 2022)
« Repérer au mieux sa position, on est aussi un instrument du système »

10_ La prise en compte des **droits culturels** reste un défi. La place du sujet agissant est au coeur de la réflexion, et le projet descendant doit laisser place au projet partagé, afin que dès sa conception, l'action puisse intégrer l'exercice des droits culturels.

« Le relationnel est au centre du métier »
« être acteur »
« Se nourrir du vécu et des expériences des personnes (détenus ou patients) »
« Passer d'une personne alitée à une personnalité »
« Neutralité de la posture, non jugement »
« Créer le désir/l'oeuvre demande beaucoup d'énergie car pas d'attente des résidents »
« Temps trop court. Manque de temps et temporalité des intervenants et des participants non alignée. moins de projets et projets plus longs. »